



## Règlement du concours vidéo « un geste pour la planète »

### Réservé aux professeurs

#### **Article 1 : Objet et thème du concours**

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la Francophonie au Laos, l'Institut français propose un concours vidéo sur le thème de la protection de l'environnement / développement durable.

Le thème du concours « **Un geste pour la planète** » permet à chaque professeur d'illustrer une action qu'ils mettent en œuvre au sein de leur établissement. Ce concours a pour objectif de réaliser la vidéo la plus inspirante pour que les élèves agissent pour l'environnement.

Le concours est ouvert du 5 février au 3 mars 2020 inclus. Les candidats devront créer une vidéo par groupe de 1 à 3 personnes maximum. La durée maximum de la vidéo ne doit pas dépasser 2 minutes.

#### **Article 2 : Participants**

Ce concours s'adresse aux professeurs des classes bilingues, des ENS et des universités du Laos.

Chaque professeur ne peut participer qu'à une seule vidéo. Une vidéo ne pourra pas être réalisée par plus de 3 professeurs.

#### **Article 3 : Modalité de participation**

La participation au concours est gratuite. Le règlement est envoyé par courrier électronique aux Assistants Pédagogiques et aux chefs de département de français des universités qui diffusent à l'ensemble de la communauté professorale.

La vidéo au format MP4 et le formulaire de participation devront être envoyés à l'adresse email suivante avant le 4 mars 2020: [cooperation.education@gmail.com](mailto:cooperation.education@gmail.com)

Sur chaque mail, doivent apparaître le nom du concours et de l'école / université (ex : concours vidéo – école normale supérieure de Paksé). **Tout mail incomplet sera rejeté.**

#### **Article 4 : Droit d'image et droit d'auteur**

En signant le formulaire de participation, chaque professeur autorise l'utilisation de ses vidéos, certifie que les participants sont titulaires des droits d'auteur des vidéos et qu'ils autorisent l'organisateur à les reproduire et à les utiliser gratuitement dans tout support de communication.

## **Article 5 : Désignation des gagnants**

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes. Les membres du jury jugeront indépendamment chacune des vidéos en leur attribuant une note sur 20 points selon les critères suivants :

- Le respect de la consigne (2 min max) et du thème (sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement) (5 points);
- La clarté de l'expression orale (5 points);
- Qualité artistique et créativité (5 points);
- Originalité et humour (5 points)

Les vidéos gagnantes seront celles qui auront obtenu la note la plus élevée. En cas d'ex-æquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs. Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

## **Article 6 : Prix**

Le 1<sup>er</sup> prix sera une enveloppe d'une valeur de 1 200 000 kips pour le/la professeur ou le groupe de professeurs concourants.

Les gagnants autorisent l'organisateur à publier leur vidéo, le nom de l'école et du professeur ou des membres du groupe gagnant sur tout support de communication sans contrepartie.

Les gagnants seront avertis par les Assistants Pédagogiques de leur province ou le chef de département universitaire des résultats du concours. Le/la professeur ou représentant(e) du groupe sera invité(s) à venir recevoir leur lot le jour de la remise des récompenses le vendredi 20 mars 2020 à l'Institut français de Vientiane.

## **Article 7 : Calendrier**

Le concours respectera le calendrier suivant :

- Ouverture du concours : le 5 février 2020
- Clôture de la remise des vidéos : le 3 mars 2020 inclus
- Remise des lots : le 20 mars 2020

## **Article 8 : Acceptation du règlement**

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.



~ FORMULAIRE DE PARTICIPATION ~

**CONCOURS VIDEO « Un geste pour la planète »**

Dossier à transmettre avant le 4 mars 2020 à [cooperation.education@gmail.com](mailto:cooperation.education@gmail.com)

**INSCRIPTION (professeur seul ou par groupe de 3 max.)**

**Etablissement**

Nom de l'établissement : .....

Ville : .....

**Identité du ou des professeur(s)**

En participant à ce concours, j'autorise l'organisateur à publier la vidéo et mon nom sur tout support de communication sans contrepartie.

NOM Prénom : Mademoiselle / Monsieur .....

Courriel : .....@.....

Téléphone personnel : +856..... signature

WhatsApp : +856.....

NOM Prénom : Mademoiselle / Monsieur .....

Courriel : .....@.....

Téléphone personnel : +856..... signature

WhatsApp : +856.....

NOM Prénom : Mademoiselle / Monsieur .....

Courriel : .....@.....

Téléphone personnel : +856..... signature

WhatsApp : +856.....

**ATTENTION** : Le/la professeur ou le/la représentante du groupe gagnant s'engage à venir récupérer leur prix le 20 mars 2020 à Vientiane. Les frais de déplacement (bus) et d'hébergement sont pris en charge par la cellule bilingue du Ministère de l'Education et des Sports laotien pour les professeurs des classes bilingues et par le Service de Coopération et d'Action Culturelle pour les professeurs universitaires.